

Budget E.P.I.

« Privilégiez la protection collective... »

Par exemple le principe de substitution, la filtration de la cabine du tracteur, l'organisation du travail, l'aire de préparation de la bouillie, ...

Gants	<ul style="list-style-type: none"> gants réutilisables (taille de 7 à 12) boîte de gants jetables 	de 2 à 9 €/paire ~ 15 €/100 gants
Masque avec filtration	<ul style="list-style-type: none"> 1/2 masque jetable 1/2 masque + cartouches Masque panoramique avec cartouches 	de 20 à 30 € de 20 à 40 € + 15 à 30 € de 100 à 130 € + 15 à 30 €
Combinaison ou tablier	<ul style="list-style-type: none"> combinaison jetable combinaison étanche et durable tablier 	de 9 à 30 € de 75 à 450 € de 15 à 20 €
Visière ou Lunettes		de 10 à 30 €

Les E.P.I. sont disponibles chez les distributeurs et les organismes spécialisés.

« Adaptez vos équipements en fonction de votre exposition »

(Marquage CE obligatoire en fonction de la réglementation en vigueur)

La filière ADIVALOR s'organise pour la récupération des EPI usagés, considérés comme des PPNU (Produits Phytos Non Utilisés), courant 2016. Contactez vos distributeurs

Contacts :

COOP DE FRANCE Poitou-Charentes

99, Avenue de la Libération
86000 POITIERS
tél : 05 49 37 88 88
Mail : p.berthelot@frca-pc.fr



NACA : Négoce Agricole Centre Atlantique

Les Ruralies
CS 80004 - 79231 PRAHECQ Cedex
Tél : 05 49 75 69 30
Mail : info@gsnaca.fr



MSA des Charentes

1, Boulevard Vladimir
17106 SAINTES Cedex
Tél : 05 46 97 50 75
Mail : serviceprevention@charentes.msa.fr



MSA Sèvres-Vienne

37, Rue du Touffenet
86042 POITIERS
Tél : 05 49 44 89 57
Mail : secretariat.prp.blf@msa79-86.msa.fr



DRAAF-SRAL

15 rue Arthur RANC - CS 40537
86020 POITIERS Cedex
5, Rue Sainte Catherine
86000 POITIERS
Tél : 05 49 03 11 59
Mail : sral.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr



DIRECCTE Poitou-Charentes

47, Rue de la Cathédrale
86035 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 42 23 10
Mail : pascal.merpillat@direccte.gouv.fr



Chambre d'Agriculture de la Vienne

Agropole, CS 35001
2133, Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tel : 05 49 44 74 74
Mail : christine.archenault@vienn.chambagri.fr



Le plan Ecophyto est piloté par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.

Espaces Santé Sécurité « Phytos : protégez-vous ! »



Masque
avec filtre A2P3

Combinaison
adaptée aux produits
« phytos »

Gants
en nitrile ou néoprène

Bottes
étanches aux produits
« phytos »

Atelier de création et d'impression de la Chambre d'agriculture de la Vienne - Crédit photo : CA 86 - Octobre 2015



Signalez-nous vos symptômes

N° Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT

Nouveaux pictogrammes, nouvelles mentions de danger



Bien lire l'étiquette avant d'utiliser un produit «phytos»

E.P.I.* : procédure d'habillage

- Enfiler d'abord la combinaison et sa capuche
- Mettre les bottes, puis les gants
- Recouvrir les bottes et les gants par la combinaison
- Mettre le masque équipé de cartouches et les lunettes de protection si nécessaire



* Équipement de Protection Individuelle

Rangement/hygiène

Suite au traitement, AVEZ-VOUS PENSÉ ?



A nettoyer vos équipements



A ranger votre masque



A vérifier la date inscrite sur la cartouche et sa durée d'utilisation (maximum 30 h)



Signalez vos symptômes, même bénins !



E.P.I.* : procédure de déshabillage

- Rincer les gants et les bottes
- Retirer le masque et les cartouches, les ranger et/ou éliminer les cartouches saturées
- Nettoyer et stocker le masque
- Retirer et rincer la combinaison, la ranger ou la jeter si elle est usagée
- Laver les gants
- Ôter les gants, les faire sécher et les ranger (éliminer les gants jetables)
- Se laver les mains à l'eau et au savon et prendre une douche

Après nettoyage, ranger les équipements à l'endroit prévu dans l'entreprise (au sec, en dehors du local phyto).

